

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 septembre 2016

2^{ème} Commission

N° CP-2016-8-2-7

Service instructeur

DEAA - service attractivité des territoires

Service consulté

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR
SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE
HAUTE ALSACE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet la désignation d'un représentant du Conseil départemental pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Université de Haute-Alsace.

Le 29 février 2016, le Conseil d'Administration de l'Université de Haute-Alsace a approuvé de nouveaux statuts.

L'article 38 prévoit parmi les invités à siéger au Conseil d'Administration la désignation d'un seul et unique représentant du Conseil départemental disposant d'une voix consultative pour une durée de quatre ans.

Je vous propose de désigner Madame Lara MILLION.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN